

Adresse de la société populaire de Montargis informant de sa déchristianisation, lors de la séance du 5 frimaire an II (25 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Montargis informant de sa déchristianisation, lors de la séance du 5 frimaire an II (25 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 84;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39145_t1_0084_0000_1;

Fichier pdf généré le 19/02/2024



Suit le texte de l'adresse de la Société populaire de Montargis, d'après un document des Archives nationales (1).

30 brumaire.

« Législateurs,

« La Société populaire de Montargis nous a chargé de déposer entre vos mains sur l'autel de la patrie quelques matières d'or et d'argent : ce sont ses derniers objets de luxe dont elle s'est épurée.

« Le comité révolutionnaire de la même commune nous a chargé d'exposer à la Convention nationale l'analyse de ses travaux.

« L'insolence des magistrats pervers, des méchants de toute robe a été comprimée; c'est aux dépens des accapareurs, des riches égoïstes que les indigents et les parents des défenseurs de la patrie ont été soulagés.

« Il a fait payer à la République 400,000 livres

d'impôts arriérés depuis 89;

« Il a fair descendre, pour être convertis en canons et en balles, 100 milliers pesant de métal de cloches, et 20 milliers pesant de plomb;

« Il a fait sorcir des antres de la superstition plus de 300 mares d'argenterie eachée et sous-

traite à la loi;

« Il a purgé les forêts nationales des dévastateurs; il a fraternisé avec les 88 communes de son arrondissement en y portant les principes républicains, et en y rétablissant la circulation des subsistances; et il a entrepris d'en chasser le fanatisme ; il y réussira.

« Catte hydre a beau s'agiter en tous sens et siffler la calomnie, le comité révolutionnaire de Montargis a du courage, point d'oreilles

et le bras raccourci.

" Il demaude que le compte moral de ses opérations soit renvoyé aux comités de Salut public ou de sûreté générale.

« Georges: Aug. Cover. »

Comité révolutionnaire de Montarqis (2).

« Législateurs, membres du comité de Salut public et de sûrefé générale,

« Montargis avait besoin, comme tant d'autres communes de la République, d'être frappée par des mesures révolutionnaires. L'aristocratie, le fanatisme et la malveillance y dominaient; les patriotes y étaient avilis et le peuple égaré; la caisse du district était varie et la masse des contributions arriérées était immense; leur retard reculait jusqu'en 1789. Tous ces malheurs publics furent présentés par les sansculottes de Montargis au délégué de votre collègue Laplanche, représentant du peuple dans le département du Loiret; ce tableau lui fit sentir l'urgence et la nécessité de la création d'un comité révolutionnaire. Pour cet effet, il s'environna des commissaires nommés par les assemblées primaires et de patriotes prononcés et persécutés depuis 1789.

« Réunis ensemble, ils se dirent : « Il faut terrasser le fanatisme qui gangrène le peuple et les autorités constituées, il faut raviver la caisse du district, surtout pour équiper 1,400 volontaires de la première réquisition, prêts à partir de nos murs; il faut guerroyer les accapareurs, les riches, les égoïstes, les aristocrates, les royalistes et les rebelles qui, par l'exemple et la suggestion, empêchent le peuple de payer son tribut de contributions à la République. Le grand moyen, c'est la terreur mise à Fordre du du jour par Barère; c'est de former une compaguie révolutionnaire à la solde des coupables. » Cette compagnie sut aussitôt composée quo proposée; le comité révolutionnaire assura son choix par les suffrages unanimes de la Société populaire dans laquelle furent pris et préférés tous les sans-culottes ouvriers, artisans et autres citoyens irréprochables; après des épurations réitérées, l'organisation de cette compagnie fut définie à 122 hommes, destinés à être les soldats de la raison.

« C'est avec care mesure et son caractère

que le comité ouvrit ses opérations.

« Le croirez-vous, législateurs, des républicains de 1793, non, mais des bandes fanatisées allaient encore naguère pieds nus, pro-cessionnellement, à plusieurs lienes de dis-tance de leurs habitations, adorer de ces statues d'argent ou de bois avec le désir d'en recavoir de la pluie; tous les prêtres, quelques municipalités, un maire de Montargis tenaient la tête de ces processions, et sous le prétexte de conduire le pauple vers des hyades qu'ils savaient bien être stériles et amomates, l'aveuglaient et l'exerçaient à accueillir et propager les succès comme les crimes de la Vendée, la confusion des écharpes avec les étoles, l'alliage de l'oisiveré avec la dévotion disposaien. les cicoyens des campagnes à prendre le change sur la marche de la Révolution et préparaient leur aversion pour son complètement; on les familiarisait à la paresse de ne pas payer les contributions par l'espoir d'en être dispensés par Louis XVII. « Le comité révolutionnaire de Montargis,

indigué, se voue à l'insomnie et au salut de ses concitoyens; il fait la chasse aux magistrats pervers, aux traîtres, aux suspects; la destitution frappe quelques officiers municipaux, le maire de Montargis; une maison d'arrêt est bientôt remplie et ne rescitue saus délai quo les hommes convaincus d'égarement, les perfides y sont cloués jusqu'à la paix; les proclamations civiques et philosophiques sont répandues dans les communes, parmi les chaumières, elles inoculené dans le peuple l'horreur des rois, et la liberré de la raison; elles développent aux officiers municipaux des campagnes toute la dignité de l'écharpe et les fourberies de la superstition; les riches égoïstes, les paresseux en civisme, les aristocrates, les fanatiques, sont taxés révolutionnairement en raison de leurs perfidies et de leur modérantismo; le patriote, témoin de la destination de ces taxes, a voulu en grossir le produit par des offrandes civiques; un comité de bienfaisance puise dans la caisse et fait des distributions à l'indigence aux parents des défenseurs de la patrie, avec partie du superflu des

avares et les gains illicites des accapareurs.
« Pendant que le comité révolutionnaire souffle avec chaleur sur le district, l'esprit et les principes de la Montagne, soit par ses

⁽¹⁾ Archives nationales, carton C 283, dossier 806. (2) Ibid.